

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-78/SG/AI portant admission au bénéfice de la retraite d'un sergent de la Garde territoriale.

n° 72-78/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
18 janvier 1972

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1972

Date du numéro
10 février 1972

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent Ali Abdallah, matricule 307, en service au détachement du Corps urbain de Djibouti, ayant accompli vingt années de services effectifs, est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 1er février 1972.